INTERVIEW

JEAN-MICHEL SERVAIS,
ANCIEN PRÉSIDENT DU SYNDICAT

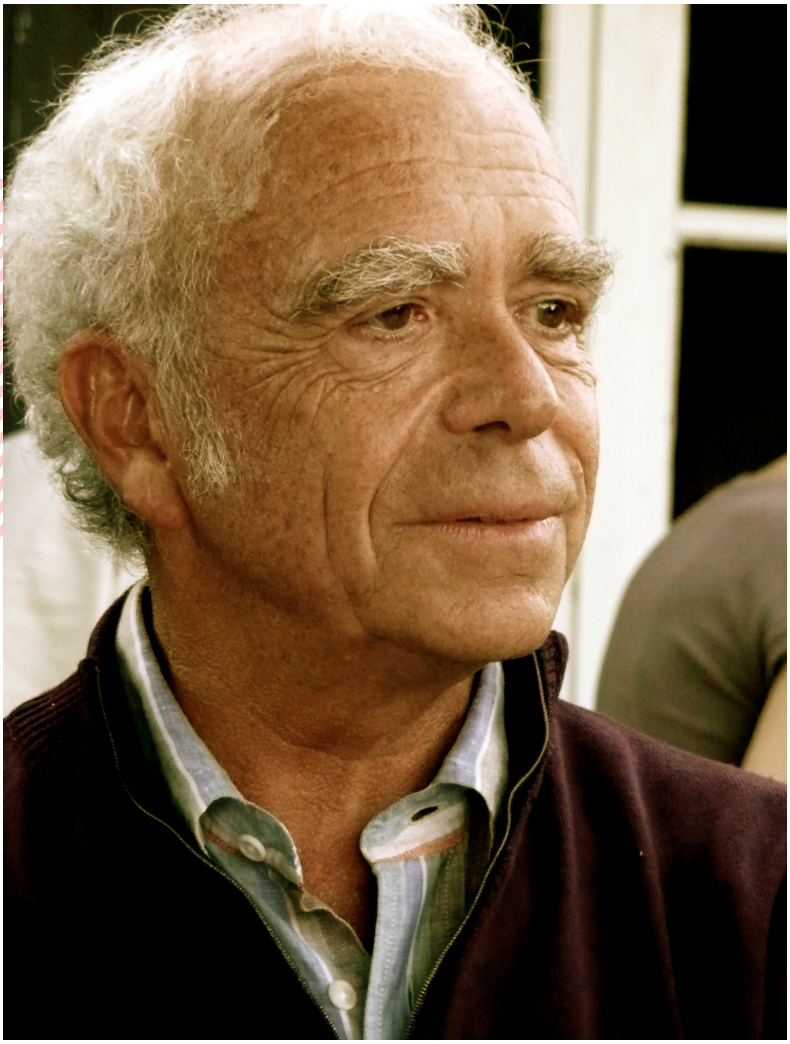

Interview No 3

Syndicat OIT 100 1920 2020
Un siècle de lutte et de solidarité

PRÉSIDENT 1979-1981

Question 1

Que représente pour vous le Syndicat du personnel de l'OIT qui fête ses 100 ans cette année?

100 ans d'efforts menés pour la défense et la promotion des intérêts légitimes des fonctionnaires internationaux des deux sexes.

Question 2

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement à vous présenter au poste de Président du Syndicat et quel message aimeriez-vous transmettre aux futurs présidents ?

Des collègues m'ont demandé de me présenter au Comité du Syndicat, puis à sa présidence à un moment où les Etats-Unis avaient suspendu toute contribution et voulaient quitter l'Organisation. J'ai pensé de mon devoir d'accepter.

Je garde de cette période un sentiment très vif de la solidarité et de l'amitié qui nous unissaient et nous animaient toutes et tous dans notre volonté commune d'aider les collègues en difficulté et de maintenir les droits du personnel.

Question 3

Que vous ont apporté ces années de présidence; avez-vous une anecdote qui reste présente dans votre mémoire.

Beaucoup d'amitiés, de connaissance du système commun, de souvenirs précieux. J'avais le sentiment de connaître pratiquement tous les fonctionnaires du BIT.

Une anecdote? J'avais un collègue peu actif au Comité, mais prompt à la critique des autres membres. Il déblatérait régulièrement contre nous. Un jour, excédé, je lui ai cité une phrase du pamphlétaire français Rivarol: "C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser". Il ne nous a plus jamais importunés.

Question 4

Quels sont les 2 défis et les 2 succès majeurs auxquels vous avez dû faire face durant la durée de votre mandat ?

Les défis: continuer les efforts des Comités précédents pour éviter les licenciements après le préavis de retrait déposé par les Américains; maintenir le salaire des collègues dans ces temps critiques.

Les succès: l'absence de tout licenciement sinon un ou deux renvois disciplinaires; maintien du niveau des rémunérations des services généraux quand toutes les autres Organisations du système commun avaient accepté les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur une baisse des salaires.

Question 5

En mot de la fin, que diriez-vous pour motiver les entrants au BIT et plus particulièrement les jeunes à rejoindre le Syndicat de l'OIT ?

Se syndiquer constitue pour moi une obligation morale de solidarité à l'égard des autres membres de la communauté de travail dans laquelle on est entré. Chacun devrait adhérer au Syndicat et participer d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de son programme d'action et à sa réalisation.